



ENQUÊTE ET DISTRIBUTION

DE BACS ROULANTS POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS RECYCLABLES ET DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Chers habitants,

Dans le cadre de la mise en place de son **nouveau schéma de collecte des déchets**, Pévèle Carembault a décidé de **mettre à disposition de l'ensemble de la population des bacs roulants** destinés à la collecte des **déchets recyclables** (bac à couvercle jaune) et des **ordures ménagères résiduelles** (bac à couvercle gris).

Le volume du **nouveau bac à couvercle jaune sera adapté à la taille du foyer** mais surtout il tiendra compte des **nouvelles consignes de tri** depuis le 1^{er} janvier 2023 qui augmentent fortement les quantités d'emballages plastiques. Cela permet également de se mettre en conformité avec le code couleur jaune au niveau national.

Pour le **bac à couvercle gris**, qui va remplacer les sacs plastiques ou poubelles achetés par les habitants, il **améliorera la propreté des rues** et les **conditions de travail des agents de collecte**.

Enfin, **ces deux bacs seront pucés**. La puce permettra de **compter le nombre de levées**. Dans un premier temps, l'objectif est de **mieux connaître le fonctionnement du service** et d'**adapter la tournée** si nécessaire. Elle permettra aussi d'informer l'usager sur la fréquence et le nombre de levées de ses bacs. Dans un second temps, et si les élus font ce choix, la puce permettrait de mettre en place une tarification des déchets à la levée.

Pour permettre la réalisation de cette opération, Pévèle Carembault a retenu la société ESE France. C'est pourquoi, **à compter du 6 septembre 2023 et ce jusqu'au 31 mars 2024, un agent de cette société viendra à votre rencontre, muni d'une lettre d'accréditation et d'un badge avec photo. L'agent sera chargé d'adapter le volume de votre futur bac à la composition de votre famille.** Il remplira avec vous le questionnaire permettant de prendre en compte vos contraintes et vos besoins. **Si possible, l'agent vous remettra directement vos nouveaux bacs de collecte.** Il reprendra également l'ancien bac de tri et mettra une nouvelle étiquette de consignes de tri sur votre bac à couvercle vert.

Ce bac à couvercle vert deviendra un bac dédié aux déchets alimentaires (restes de repas, épluchures...) avec un complément possible de déchets verts (tontes, feuilles, petits branchages...). Dans le cadre de l'évolution du schéma de collecte, **à partir du 1^{er} janvier 2024, il ne sera collecté qu'un seul bac à couvercle vert par foyer lors d'une collecte**. Aucun déchet vert ne sera toléré à côté de ce bac.

Nous vous rappelons qu'une fois votre commune entièrement équipée, **seuls les nouveaux bacs de collecte** mis à disposition dans le cadre de cette enquête et distribution **seront ramassés lors de la collecte des déchets ménagers**. Il est donc important que vous participiez à l'enquête de dotation.

Afin de répondre à toutes vos questions relatives à cette opération, **le numéro suivant 03 20 84 88 65** (coût d'un appel local) - **TAPER 1** - est mis à votre disposition **du lundi au vendredi de 9h à 17h**.

Comptant sur votre coopération, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération dévouée.



Luc Foutry
Président
de Pévèle Carembault



Bruno Rusinek
Vice-Président en charge
de la collecte et du
traitement des déchets



**VOS NOUVEAUX BACS
DE COLLECTE DES
DÉCHETS ARRIVENT !**